



Cher(e) ami(e) et collègue,

Vous avez choisi le prélèvement automatique et nous vous en remercions.

Pour mettre en œuvre ce prélèvement, nous vous invitons à remplir le formulaire au verso, à l'imprimer et le signer. Puis, vous envoyez le formulaire accompagné d'un RIB/RIP (au format IBAN) à :

**SPECIS-UNSa**  
Service Comptable  
21 rue Jules Ferry  
93177 – BAGNOLET Cedex

Vous trouverez ci-dessous le montant des prélèvements.  
Le prélèvement aura lieu le 15 janvier ou dans le mois suivant le début de votre adhésion au prorata des trimestres restants.

Si vous souhaitez ne pas renouveler votre adhésion pour une nouvelle année, merci d'en informer le SPECIS par mail à [service.comptable@specis.org](mailto:service.comptable@specis.org) avant le 31 octobre afin que nous puissions arrêter le prélèvement dans les délais.

Salaire mensuel brut	Cotisation annuelle
jusqu'à 3600 €	72 €
jusqu'à 4600 €	108 €
jusqu'à 5600 €	144 €
au delà de 5600 €	216 €

Veillez croire, cher(e) ami(e) et collègue, en l'expression de notre respectueuse considération syndicale.

Le Trésorier

## DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT

Référence unique du mandat (Ne rien inscrire dans cette référence. Elle sera remplie par le Specis)

Merci de remplir le formulaire ci dessous. Les champs comportant une étoile (\*) sont obligatoires.

Vos coordonnées postales			
Nom *	<input type="text"/>	Prénom *	<input type="text"/>
Adresse *	<input type="text"/>		
Code postal *	Ville *	<input type="text"/>	Pays <input type="text"/>

Les coordonnées de votre compte	
Numéro IBAN *	<input type="text"/>
Code d'identification de votre banque (BIC) *	<input type="text"/>

Coordonnées du créancier			
Nom	<input type="text"/>		
Adresse	<input type="text"/>		
Code postal	Ville	<input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Identifiant SEPA	<input type="text"/>		

La présente demande est valable jusqu'à résiliation de ma part à notifier au créancier avant le 31 octobre de chaque année.

Les informations contenues dans le présent mandat ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès et de rectification auprès du créancier désigné ci-dessus, tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Date \*

Signature \*